Mulhouse, le mardi 26 septembre 2017

À Madame Sophie BEJEAN
Rectrice de l'Académie, Chancelière des universités
Rectorat
6 rue de la Toussaint
67000 STRASBOURG

Objet : demande de modification du calendrier scolaire 2017-2018

Madame la Rectrice,

Le calendrier scolaire 2017-2018 pour la zone B recèle une semaine qui s'annonce compliquée pour le bon fonctionnement de nos écoles et de nos établissements. Il s'agit en effet de la semaine 19, du lundi 7 mai 2018 au dimanche 13 mai 2018. Durant cette semaine de reprise après les congés de printemps vont se succéder les jours fériés et les jours travaillés. Le lundi 7 est le jour de reprise, le mardi 8 mai est férié, le mercredi 9 est travaillé, le jeudi 10 mai est férié et le vendredi 11 mai est travaillé. Cette succession, vous en conviendrez, est peu propice aux apprentissages.

La rectrice de l'académie d'Orléans-Tours vient d'annoncer une modification du calendrier scolaire qui permet de répondre, par le bon sens, à cette situation. Ainsi dans cette académie, les congés de printemps sont retardés au mercredi 25 avril après la classe et sont prolongés jusqu'au lundi 14 mai au matin. Ce calendrier a été entériné par notre ministère, qui officialise ces modifications en les publiant sur son site.

Nous pensons qu'il s'agit d'une sage décision que nous vous demandons d'adopter pour l'académie de Strasbourg.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Madame la Rectrice, l'assurance de notre dévouement au service public de l'Éducation nationale.

Le secrétaire Général,
Laurent GOMEZ

Sgen-CFDT Alsace
1 rue de Provence 68090 MULHOUSE CEDEX – Tél : 03 89 31 86 66 – Email : 68@sgen.cfdt.fr
305 avenue de Colmar 67000 STRASBOURG – Tél : 03 88 79 87 77 – Email : 67@sgen.cfdt.fr
www.sgen-alsace.org